

RÈGLEMENT DU CONTEST **Kilo Mike**

ARTICLE 1 : Tout membre Kilo Mike peut participer à ce Contest.
Celui-ci se déroulera sur les fréquences 11 mètres & PMR

ARTICLE 2 : Chacun est libre de participer et se doit de confirmer par courrier pour les QSL, ou par EQSL, mais nous vous rappelons que la confirmation est un devoir et une politesse.

ARTICLE 3 : Quel que soit le type de station utilisée, fixe, mobile ou portable, la répartition et le calcul des points seront les mêmes, ceci afin d'éviter tout litige entre les participants, notamment sur la déclaration du matériel utilisé.

3.1. : Les points se calculeront ainsi : 11 m

| | |
|-------------------------|-----------|
| Même département | 3 points |
| Même région | 5 points |
| France | 10 points |
| Îles (limitrophes)..... | 15 points |
| Autres Pays | 20 points |
| Autres Îles | 25 points |

Les KM qui contacteront des membres du Bureau KM verront leurs points x 2.

3.2. : Déroulement du Contest :

Le Contest se déroulera aux dates prévues sur l'annonce :
du lundi 09/01/ 2023 à 8 h 00 au mardi 31/01/2023 à 23 h 55

ARTICLE 4 : Les fréquences à utiliser seront pour le 11 mètres entre 26 et 27 Mhz tous modes 'FM-AM-USB/LSB, ainsi que PMR sur les fréquences libres autorisées.

ARTICLE 5 : Les appels devront comporter obligatoirement la mention « CQ, CQ, CONTEST KM/suivi de votre indicatif »
Les appels pourront être fait sur les fréquences d'appel, en donnant un QSY ou directement sur une fréquence libre choisie.

ARTICLE 6 : Les feuilles de Log officielles KM devront être téléchargées sur notre site <https://kmfr.ovh>

Et complétées entièrement pour le contrôle des QSO et l'attribution des points

Elles devront être expédiées au Responsable Contrôle à la fin du Contest.

ARTICLE 7 : Tous les contacts confirmés et enregistrés sur la feuille de log seront pris en compte.

7.1. : Une même station ne pourra être comptabilisée qu'une seul fois sur la feuille de log. Sauf dans ce cas :

- Puis-je contacter plusieurs fois la même station ?

En général oui si ces contacts DX lointain sont sur des modes différents.

Par exemple vous pouvez contacter une station en SSB, puis FM ou en AM.

7.2. : La feuille de Log, les confirmations de contact par EQSL et les copies carte QSL reçues par voie postale devront être envoyées directement au bureau Kilo Mike à l'adresse suivante : contestkm@gmx.fr **sujet : CONTEST KM / votre indicatif**

Les Kilo Mike étant à jour d'adhésion à la Ligue ERCI peuvent utiliser la boîte postale ERCI (pour les QSL).

ADRESSE : CONTEST KM 2023 / Votre Indicatif - BP 20240 - 68315 ILLZACH CEDEX

Les autres Kilo Mike pourront utiliser Cluster dx, et l'adresse de leur choix pour les QSL **(mais pas la boîte postale ERCI)**

7.3. : Le dépouillement se fera à partir des copies QSL et EQSL reçues **avec** la feuille de Log.

LA DATE LIMITE DE RECEPTION A L'ADRESSE MAIL contestkm@gmx.fr
DES QSL ET EQSL ACCOMPAGNEES DES FEUILLES DE LOG
EST FIXEE AU 05 MARS 2023

ARTICLE 8 :

Le contrôle des QSL/EQSL et le classement du Contest se feront par des membres du bureau KM ne participant pas au Contest.

Les responsables qui ne participent pas au concours, seront en mesure de signaler au contrôleur si une irrégularité est constatée dans leur région.

ARTICLE 9 : Le Bureau a décidé de laisser à chaque opérateur le choix de confirmer en premier ou d'attendre la confirmation de la station contactée avant de lui expédier sa QSL/EQSL.

En revanche :

le Bureau insiste bien sur le fait qu'un opérateur ayant reçu confirmation de son interlocuteur, se doit impérativement de répondre dans un délai raisonnable.

ARTICLE 10 : AUCUNE CONTRIBUTION OU PARTICIPATION

ne doit être demandée pour confirmation du Contest.

dans vos envois, merci de mettre des timbres de collection,

ils ne sont pas plus chers et apportent quelques fois le plaisir à celui qui reçoit.

Dans vos envois, merci de mettre des timbres de collection, ils ne sont pas plus chers et apportent quelques fois le plaisir à celui qui reçoit.